

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1163 bis du 11 novembre 1939 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 1163

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 novembre 1939

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1939

Date du numéro
30 novembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le radiogramme ministériel n° . 115 du 10 novembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 11 novembre 1939 applicable aux colonies et territoires sous mandat, complétant l'article 85 du Code pénal. Art. 2 ns, Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

hubert deschamps